



Ville de
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	17
votants	18

Le mardi 12 septembre 2023 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 5 septembre 2023

DELIBERATION N° 139/2023

PRÉSENTS : Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Colette BENOUAHAB, Paul REY, Herbert WOLFERS, Karine BOETTI, Julia BONNET, Jérôme BOUERI, Francis FRECOURT, Jean-Louis TAYLOR, Renaud LEFEBVRE, Isabelle SAUVE, Michel BRAUN, Danielle GASTALDI.

OBJET :

Demande de subvention
pour l'acquisition de locaux
commerciaux situés dans le
centre historique

ABSENTS : Marylène WALKOWIAK, André IPERT.

ONT DONNÉ POUVOIR : André IPERT à Michel BRAUN.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : isabelle SAUVE

Rapporteur : Sébastien OLHARAN, Maire

Monsieur le Maire souhaite solliciter le Département pour l'acquisition de locaux commerciaux dans le centre historique de la commune au niveau de la rue Pasteur (n° 17/19 et n° 36).

Le montant total de ces 2 acquisitions est de 91 000 €.

Monsieur le Maire présente le plan de financement, joint à la présente délibération, et sollicite l'aide du Département, à hauteur de 80% du montant total HT, afin de financer cette opération.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

APPROUVE l'acquisition par la Commune de locaux commerciaux situés dans le centre historique.

AUTORISE Monsieur le Maire à lancer cette opération.

INDIQUE que l'opération correspondante sera inscrite au BP 2023 en section d'investissement au chapitre et article correspondant.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire du Séance

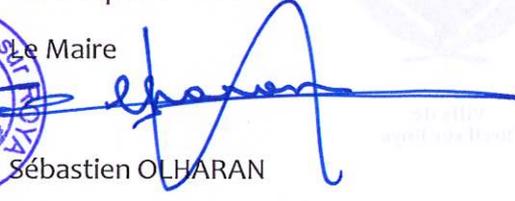


Isabelle SAUVE

Pour copie conforme

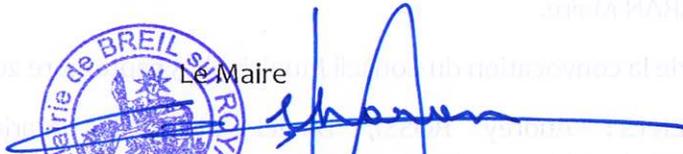


Le Maire



Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication
et transmission en Préfecture le



Le Maire
Sébastien OLHARAN



PLAN DE FINANCEMENT

OBJET : ACQUISITION DE LOCAUX COMMERCIAUX DANS LE CENTRE HISTORIQUE

DEPENSE :

Montant 91 000 € HT

RECETTES :

DEPARTEMENT 80%	72 800 €
PART COMMUNE 20%	18 200 €

FAIT À BREIL-SUR-ROYA, le 12/09/2023



Sebastien OLMARAN
Maire,